



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

CONCOURS D'AFFICHES DE L'ENVIRONNEMENT ANNEE 2011 – 2012

FICHE TECHNIQUE

THEME : « **FORÊT SOURCE DE VIE** »

PARTICIPATION : Elèves des Etablissements Publics et Privés.

Cycle 1 : MATERNELLES

Cycle 4 : COLLEGES

Cycle 2 : C.P. ; C.E.1 ; C.E. 2

Cycle 5 : I.M.P. et C.A.T.

Cycle 3 : C.M. 1 ; C.M.2

PRESENTATION DES ŒUVRES :

Format : A3 (29,7 x 42 cm)

Dessin, collage, assemblage de photos (présentés sur support rigide)

Critères d'appréciation : efficacité du message, originalité, composition du message.

SELECTION DES ŒUVRES

- Par les Clubs : une œuvre par cycle, présentée avant le 21 Mars 2012 ;
- Par le District lors du Congrès de Printemps : une affiche sera sélectionnée dans chaque cycle, pour participer au Concours National ;
- Par le District Multiple France, lors de la Convention Nationale qui se tiendra les 25 et 26 Mai 2012 à Lyon. Un Jury décernera le Prix National.

RECOMPENSES

- Par le District lors du Congrès de Printemps : un Prix pour chaque cycle ;
- Par le District Multiple France : un Prix pour chaque cycle de 250 € à la classe lauréate.

Règlement complet et fiche d'inscription sur le site : Lions-France.org et *district*
Renseignements :

Délégué de District
Commission HUMANISME

Chargé de Mission
DEVELOPPEMENT DURABLE



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

CONCOURS D’AFFICHES « ENVIRONNEMENT » PRIX NATIONAL LIONS 2011 - 2012

REGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 – Thème :

« **FORÊT, SOURCE DE VIE** »

Article 2 – Public : Elèves des Etablissements Publics et Privés.

Cycle 1 : MATERNELLES

Cycle 4 : COLLEGES

Cycle 2 : C.P. ; C.E.1 ; C.E 2

Cycle 5 : I.M.P. et C.A.T.

Cycle 3 : C.M.1 ; C.M. 2

Article 3 – Technique

Les affiches devront obligatoirement avoir le format A3 (29,7 x 42 cm).

Elles pourront être un dessin, un collage, ou un assemblage de photos. Dans le cas d'assemblage ou de collage, les photocopies couleur de format A3 sont acceptées. Les œuvres doivent être présentées sur support rigide.

Les enfants des I.M.P. et les adultes des C.A.T. sont autorisés à utiliser l'ordinateur pour réaliser leurs créations.

Les affiches doivent être des œuvres originales, individuelles ou de groupe (2 à 3 personnes). Elles mettront en évidence les qualités de créativité de leurs auteurs.

Le texte du thème peut éventuellement être indiqué sur l'affiche.

Les principaux critères d'appréciation seront : l'efficacité du message, l'originalité et la composition artistique.

Article 4 – Présentation et sélection

Au dos de chaque affiche, le ou les candidats devront faire figurer :

- l'Etablissement et la classe du candidat,
- le nom et le prénom du candidat, ou mentionner "groupe",
- la date de naissance du candidat (ne rien mentionner en cas d'œuvre de groupe),
- le club ayant sélectionné le candidat devra faire figurer : son Nom, sa Zone, son District.

Une présélection au niveau des clubs sera organisée afin de limiter à une le nombre d'affiches par catégorie présentées au Congrès de printemps.

Les affiches devront être adressées au plus tard le 21 mars 2012 au Chargé de Mission "Environnement" du District. Elles seront exposées lors du Congrès de Printemps et feront l'objet d'un vote du public ou du choix d'un Jury professionnel.

La liste des affiches gagnantes, une par District dans chaque catégorie, devra parvenir au secrétaire de la Commission Nationale Humanisme au plus tard le 1er Mai 2012 afin de préparer la présentation à la Convention Nationale de Lyon. Les œuvres seront remises au Responsable des concours le vendredi 25 mai 2012 avant 9 heures du matin.

Article 5 - Jury

Le jury, chargé de choisir la meilleure affiche dans chaque cycle sur le plan National, sera formé de trois professionnels : de l'Environnement, de l'Enseignement et de la Communication. **Les décisions du Jury sont sans appel.**

Article 6 – Récompenses

A) Les Prix du District.

Le District décernera à chaque cycle un Prix au Congrès de Printemps d'une valeur définie par son Gouverneur. Les Représentants du Club remettront ces prix eux-mêmes à la classe de l'établissement du candidat auteur de l'affiche primée.

Ces Prix sont destinés à l'achat de matériel pédagogique, ou à la réalisation d'actions pédagogiques en relation avec l'environnement.

B) Les Prix du District Multiple.

Le Concours d'affiches est un concours national. Les affiches primées lors du Congrès de Printemps des Districts, seront présentées (sous la responsabilité de chaque délégué de district) à la Convention Nationale qui se tiendra les 25 et 26 Mai 2012 à Lyon. Le District Multiple décernera un Prix d'un montant de 250 €uros pour chaque cycle, à la classe lauréate.

Article 7 – Participation

Le fait de participer au présent concours implique l'acceptation par les candidats, leur classe et leur établissement, du présent règlement et de la règle suivante :

Les affiches présentées dans le cadre du présent concours, qu'elles aient été primées ou non, resteront la propriété des clubs organisateurs, qui sont libres de les reproduire, afin de promouvoir leurs actions.

Article 8 – Droits d' Auteur

Chaque participant autorise le Lions Club International à utiliser éventuellement les œuvres à des fins de promotion de ses actions, et abandonne ses droits à l'image, sans conditions ni contrepartie.

Paris, le 1^{er} juillet 2011

COMMISSION NATIONALE HUMANISME

GOUVERNEUR ACTION CULTURELLE DEVELOPPEMENT DURABLE Gilles VETAUX ORLEANS RENAISSANCE galerielesalizes@aol.com	GOUVERNEUR ENVIRONNEMENT Suzanne PROY DANIEL NICE VICTOIRE s.proydaniel@wanadoo.fr	GOUVERNEUR RELATIONS et RENCONTRES INTERNATIONALES. FRANCOPHONIE Jean Maurice COUDRE SAINT NAZAIRE ESTUAIRE jmc44@club-internet.fr
PRESIDENT Christian LENOIR SECRETAIRE Serge ROY	BELLAC GARTEMPE LES LILAS MONTREUIL	christian.lenoir3@wanadoo.fr serge.roy16@gmail.com
DELEGUE DISTRICT	CHARGE de MISSION ENVIRONNEMENT	CHARGE de MISSION



District Multiple 103 France

Commission Nationale HUMANISME

CONCOURS D'AFFICHES DE L' ENVIRONNEMENT ANNEE 2011 - 2012

FICHE D' INSCRIPTION A REMPLIR PAR LES CANDIDATS

CLUB :

DISTRICT :

NOM de l' ETABLISSEMENT :

CYCLE :

CLASSE :

NOM du Candidat : Mme, Melle, M.

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

.....

PRESENTATION de l' AFFICHE (succincte)

Engagement : Je (nous), soussigné(e,és), reconnais(sons) avoir pris connaissance du règlement du **CONCOURS D'AFFICHES DE L'ENVIRONNEMENT** du LIONS CLUB INTERNATIONAL D. M. 103 France et je (nous) l' accepte(ons).

Fait à

Signature(s):

Candidats

Chef d'établissement

Ce document est à mettre au dos de chaque affiche et à adresser au plus tard le 21 mars 2012 au Chargé de Mission "Développement Durable" du District.